



A.F.U.L. LES LYS
B.P. 34
91541 MENNECY

CONVOCAATION

Faut d'avoir obtenu le quorum lors de l'assemblée du 22 janvier 2011 et conformément aux statuts de l'AFUL le LYS, le comité vous convoque à une deuxième Assemblée Générale Ordinaire, avec le même ordre du jour et sans quorum le

SAMEDI 5 MARS 2011 de 17h à 19h

SALLE MARIANE

Tous les propriétaires sont invités à participer à cette assemblée. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre pouvoir à un autre propriétaire, membre de notre AFUL. Vous pouvez à cet effet, utiliser le formulaire ci-dessous.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale, le rapport financier 2010, les prévisions de budget pour 2011 et le montant de la nouvelle cotisation qui vous ont été communiqués dans la précédente convocation restent inchangés.

BON POUR POUVOIR

Je soussigné :

Lot N° :

Adresse :

Donne pouvoir à :

Lot N° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFUL « LES LYS » du ~~22 janvier~~
2011.

5 Mars 2011

Fait à MenneCY le :

Signature :